

Collège Le vieux Colombier – Le Mans

Procès verbal n°6

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 JUIN 2018

Etaient présents : Mme Heuzé, Mme Hill, Mme Bernasconi, Mme Wlody, Mme Juliard, Mme Berthelot, Mme Noguero, Mme Guegan, M. Lejeune, Mme Benoist, M. Thévenon, Mme Criscolo, Mme Verdon.

M Leroux, personnalité qualifiée, excusé car il avait une autre réunion dont il était à l'initiative, prévue le même jour.

Préambule :

Mme Heuzé rend hommage à Jean-Claude Boulard, maire du Mans décédé. Elle incite la direction du collège à faire un courrier rapidement au nouveau maire du Mans, M Stéphane Le Foll pour lui rappeler l'urgence de reconstruire un nouveau gymnase.

Mme Criscolo rappelle que pour le moment les conditions d'enseignement de l'EPS ne sont pas satisfaisantes, les utilisations du gymnase d'Etival et de Rouillon étant plus limitées (baisse des créneaux disponibles à Etival).

Mme Heuzé pense que M Le Foll pourra réellement faire accélérer la reconstruction d'un nouveau gymnase.

Mme Hill ajoute que la situation actuelle est difficile. L'enseignement de l'EPS sera, l'an prochain, assuré dans des conditions très limitées :

- 3 h à Etival,
- 3 demi journées à Rouillon.

Mme Criscolo regrette que la municipalité du Mans ne soit pas plus présente dans l'accompagnement du collège depuis l'incendie ; elle déplore d'une façon plus générale l'absence à presque tous les CA du collège, des représentants de la ville et du Mans métropole. Depuis l'incendie, aucun représentant de la municipalité n'est venu aux CA, y compris pour la séance extraordinaire.

Mme Hill dit que la communication est difficile avec M Cormier qui gère les installations sportives de la ville. Mme Criscolo lui rappelle toutefois que c'est à l'équipe de direction de s'adresser aux interlocuteurs des collectivités locales.

Mme Heuzé précise que depuis quelques temps, la municipalité rencontre quelques difficultés liées à l'état de santé de l'ancien maire.

Elle ajoute que 750€ seront versés à l'AS du Vieux Colombier sur l'enveloppe de subvention cantonale qui lui est allouée ainsi qu'à M. Petit-Lassay pour en faire bénéficier des associations de leur choix.

I- Approbation des PV :

PV du CA du 19/ 03/ 2018 : 14 pour, 1 abstention, pas de vote contre

PV du CA du 24/ 04/ 2018 : 13 pour, 2 abstentions, pas de vote contre

II- Action éducatrice :

Répartition de la DGH.

Projet RRE : 2 enseignantes du Vieux Colombier volontaires donneront 2x 4h pour ce projet d'intervention en réseau relais, commun à trois autres établissements (collège Jean Rostand à Sainte-Jamme-sur-Sarthe, collège René Cassin à Ballon et collège La Madeleine au Mans). Ce dispositif a été présenté lors de la séance du conseil d'administration du 20 février mais des éléments étaient encore en discussion. La version définitive nous est présentée aujourd'hui.

Dans les versions de répartition proposées précédemment par Mme Criscolo (CA du 20 février et commission permanente du 5 juin, il apparaissait un excédent de 4 h en français. Etant donné que 2 enseignantes du Vieux Colombier sont impliquées dans le dispositif, il manquera 4 h en français au collège.

La quantité d'heures d'AP reste inchangée mais la distribution des AP a été modifiée (M Barroy a présenté un projet pour les 4èmes avec Mme WLODY en faveur des élèves qui souffrent de troubles dys-)

arrivée de Mme Le Vaillant à 18 h 05 → 16 votants

Mme Berthelot ajoute qu'en mathématiques avec une demande de BMP de 8 h et 4 h d'HSA, il sera difficile de ne pas partager de classe. Les professeurs de mathématiques ne veulent en effet pas plus d'une heure supplémentaire par semaine.

Mme Criscolo attend que les enseignants se prononcent précisément sur les manques sachant qu'il reste 1h à distribuer.

Mme Hill précise que le 20 avril, une motion a été déposée par les enseignants et que celle-ci est toujours valable. Beaucoup d'heures postes sont transférées en HSA et les collègues enseignants se sentent obligés de faire des heures supplémentaires pour ne pas partager les classes.

Certains professeurs n'ont pas encore fait leur répartition et ne savent pas s'ils auraient besoin d'heures ou pas.

Elle regrette que les classes Euro ou l'option LSF ne puissent pas être mises en place faute d'heures attribuées.

Mme Bernasconi regrette la baisse de la dotation qui freine les projets des enseignants.

Mme Criscolo note que la dotation a effectivement baissé notamment pour les IMP mais elle est suffisante au bon fonctionnement de l'établissement. Nous faisons des choix. Des élèves de 3èmes bénéficient notamment de 4 h au lieu de 3 h de langues anciennes.

Mme Hill demande une augmentation globale de la DGH au nom de l'équipe enseignante.

Mme Criscolo rappelle avant de passer au vote qu'il ne s'agit pas de se prononcer sur la hauteur de l'enveloppe qui est allouée au collège mais sur la proposition de répartition de ces heures qu'elle a élaborée.

Vote :
2 contre
5 abstentions
9 pour

Mme Juliard tient à remercier l'association de parents d'élèves pour le don attribué pour les deux séjours (Provence et Angleterre)

M. Lejeune souhaiterait que davantage d'élève se mobilisent pour l'opération chocolats. Il aimerait que les professeurs principaux soient associés.

Mme Criscolo informe le CA que Mme Verdon a obtenu sa mutation pour le Maine et Loire pour la rentrée de septembre. Elle sera remplacée par Mme Silva qui vient de l'Université du Maine.

Départ de Mme Heuzé à 18 h 15 → 15 votants

Projet d'établissement 2018- 2021

Point d'étape avant le prochain groupe de travail. Sur le site du collège, les enseignants ont la possibilité de rajouter des actions.

En septembre, le projet sera rédigé dans sa version définitive et présenté aux membres du CA en septembre également.

Bilan de l'AS :

AG du 15/11/2017

Mme Hill rappelle les objectifs de l'AS et les différentes activités (mercredi après-midi, clubs du midi et Section Sportive rugby)

85 licenciés au total.

82 licenciés les mercredis.

105 élèves aux clubs.

14 élèves à la SS Rugby

Mme Hill remercie la vie scolaire qui fournit un AED pour encadrer les séances du mercredi.

Mme Hill se félicite de la participation importante des filles malgré la dominance des sports collectifs qui attirent plutôt les garçons.

Points négatifs :

- nombre d'accompagnateurs insuffisant
- effectif de filles stable
- participation moindre pour les activités individuelles.

Le stade Auguste Deleane offre de bonnes conditions d'entraînement pour la SSS malgré la distance.

Finances :

Mme Hill remercie le FSE qui a fait un don pour la sortie ainsi que la municipalité.

Bilan : Débit : 3 179€ ; crédit : 3 379€

Perspectives 2017-2018 : remobiliser les benjamins garçons, qui fréquentent l'association sportive en nombre moins important.

M Thévenon ajoute qu'un « semblant de normalité » est revenu lorsque les élèves ont réintégré le plateau sportif du collège. Il en est heureux.

III Questions financières :

Mme Verdon annonce l'achat d'un piano pour l'enseignement de l'Éducation Musicale. Cet achat se fera sur les fonds de réserve.

Vote : 15 pour, pas d'abstention ni de vote contre

Suite à l'incendie du gymnase, des subventions exceptionnelles ont été accordées à l'établissement : 5 670€ pour financer les transports vers les installations sportives des autres communes
41 231€ pour financer le rachat de matériel. Ces fonds de roulement sont fléchés «matériel sportif», ils ne peuvent être utilisés pour une autre action.

Il est possible de dé-flécher ces fonds si les coûts de transports sont trop conséquents et il serait possible d'utiliser cette somme. Mmes Criscolo et Hill expriment leur désaccord sur cette possibilité car même si la somme n'est pas utilisée entièrement maintenant, elle pourra être utile dans les années à venir, au plus tard lorsque le gymnase aura été reconstruit.

Contrats et Conventions:

- Mise à disposition du gymnase de Rouillon du 2/05/2018 au 30/06/2019= 18,3€/ heure (Sécurité, contrôle des ouvertures, rendu du badge...)

- Mme Guégan regrette que nous soyons obligés de payer l'utilisation du gymnase alors que nous accueillons au collège des élèves de Rouillon.

Mme Criscolo demande l'autorisation au CA de signer cette convention.

Vote : 15 pour, pas d'abstention ni de vote contre

- Notification de crédits droits de reprographie : 1 300,40€

Mme Verdon constate que des manuels achetés l'an dernier sont déjà très abîmés. Ils seront facturés aux familles des élèves auxquels ils avaient été prêtés.

- Don pour le voyage en Angleterre : 430€ de l'Association de parents d'élèves.

Vote : 15 pour, pas d'abstention ni de vote contre

- 2/07/2018 : sortie à la piscine dans le cadre des ateliers (une classe) : prise en charge du transport et des entrées.

Vote : 15 pour, pas d'abstention ni de vote contre

- 3/07/2018 : sortie dans les bois de Changé dans le cadre des ateliers (une classe) : prise en charge du transport.

Vote : 15 pour, pas d'abstention ni de vote contre

- La charte d'engagement auprès des producteurs locaux doit être signée par Mme Criscolo : 2 fleurs ont été décernées au collège le Vieux Colombier.

Personnels nouvellement nommés :

Mme Silva remplacera Mme Verdon à compter du 1/09/2018

M Schnell remplacera Mme Jardin à compter du 31/12/2018 (il sera en binôme entre le 1/09/2018 et le 31/12/2018)

Mme Froger remplacera M Schnell à compter du 1/09/2018

Mme Lasbleiz remplacera M Jézéquel, en EPS, à compter du 1/09/2018

M Ryo remplacera à mi-temps (décharge syndicale) Mme Benoist à compter du 1/09/2018 (du 1/09/2018 au 1/10/2018, Mme Benoist sera nommée TZR, elle pourrait de ce fait être amenée à effectuer le mi-temps de M Ryo car une autre personne viendra compléter le mi-temps de M Ryo)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.

La secrétaire
Anne Wlody

La présidente
Sylvie Criscolo

